

CONSEIL DU 23 JANVIER 2008

➔ RAPPORT 2007 DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES)

Nicole CABASSOT, membre de cette commission de la C2A, donne lecture du rapport qui a trait au lissage des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères entre les différentes communes de la C2A. Cette harmonisation a pour conséquence de provoquer une augmentation du montant des attributions de compensation pour 2 communes :

- ➔ + 5 684 € pour Carlus
- ➔ + 41 102 € pour Puygouzon

Le Conseil approuve le rapport 2007 de la CLECT.

➔ DOTATION GÉNÉRALE D'ÉQUIPEMENT (DGE) 2008

Monsieur le Maire propose de déposer deux demandes de DGE :

- ➔ la première pour le réaménagement de la cour de l'école, qui est en mauvais état. Un devis de 27 223,25 € TTC a été réalisé.
- ➔ la deuxième pour des travaux de voirie et d'équipements liés à la Sécurité Routière, pour réaliser un plateau traversant à la sortie du lotissement des Chênes, Route de Saint-Juéry. Un devis de 35 800 € HT a été fait.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à déposer ces deux demandes auprès de la Préfecture.

➔ CESSION TERRAIN PUEL « RESIDENCE DU PARC »

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à la commune d'un terrain de 699 m² représentant la voirie du lotissement de la Résidence du Parc.

➔ CONVENTION « RESEAU JEUNE PUBLIC » AVEC LA FOL 81

Cette convention, renouvelable en 2008, est désormais triennale. Elle a pour objet de permettre à la FOL d'organiser des spectacles pour les écoles maternelle et élémentaire (2 spectacles pour chaque cycle) ; la commune participant au prorata du nombre d'élèves présents.

Ces spectacles se déroulant à la Salle des Fêtes communale, les tarifs pour la commune seront les suivants :

- ➔ 3,70 € par élève présent pour 2008/2009
- ➔ 3,85 € par élève présent pour 2009/2010
- ➔ 4,00 € par élève présent pour 2010/2011

Avis favorable du Conseil.

➔ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Eclairage public 2007** : fin des travaux de rénovation et adjonction de points lumineux la semaine dernière. Sont concernés La Font del Puech, Le Vialar, Lanel, La Pontésié et la Place de la Grèze.

➔ **Bâtiment Place du Mail** : il reste à faire le carrelage et la pose des menuiseries. Quelques travaux supplémentaires de carrelage (+4 252 €) et une reprise des réseaux pour les ramener vers la route (+1

489 €) sont prévus. Par ailleurs, le plan-projet pour l'aménagement extérieur de la terrasse et l'accès en pente douce pour les personnes à mobilité réduite a été reçu ce jour.

→ **Assainissement Route de Villefranche** : travaux en cours, bon état d'avancement. Il n'y aura pas de subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. En revanche, le Conseil Général attribue une subvention de 23 320 €.

→ **Convention avec les Francas de Saint-Juéry** : une réunion a eu lieu le 21 janvier. La fréquentation du Centre de loisirs augmente plus vite que prévu. La pérennité de la convention est remise en question.

→ **Lettre anonyme** : la copie d'une lettre anonyme adressée à Madame la Directrice de l'Ecole a été reçue en Mairie. Monsieur le Maire en donne lecture au Conseil et déplore ce type de méthode, peu courageux et contraire au dialogue, qui a toujours existé dans le milieu scolaire cunacois.

→ **Courrier d'un riverain Route Vieille de Montplaisir** : Monsieur le Maire donne lecture de la réponse qu'il a apportée à la réclamation de ce riverain relative à l'état de la voirie.

→ **Panneaux d'informations communaux** : ils ont bien été livrés mais ne donnent pas satisfaction car mal adaptés aux poteaux de support. Une rectification est nécessaire et retarde donc leur mise en place.

→ **Lotissement Les 2 Chênes** : sa réception a eu lieu le 22 janvier 2008.